



ANNEXE N° 1

EXECUTION DETAILLEE DU BUDGET DE L'ETAT ET FINANCEMENT DU DEFICIT

Projet de loi de Règlement Exercice Budgétaire 2021

EXECUTION DETAILLEE DU BUDGET DE L'ETAT ET FINANCEMENT DU DEFICIT

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT DE L'EXERCICE 2021

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE: Exécution des recettes du budget général.....	4
I.1. Recettes pétrolières	5
I.2. Recettes non pétrolières.....	5
I.2.1. Recettes fiscales	5
I.2.1.1. Recettes des impôts et taxes.....	5
I.2.1.2. Recettes douanières.....	7
I.2.2. Recettes non fiscales	9
I.3. Dons	11
DEUXIEME PARTIE : Exécution des dépenses du budget général	12
II.1. Dépenses courantes	13
II.1.1. Dépenses de personnel.....	13
II.1.2. Biens et services	13
II.1.3. Transferts et subventions.....	13
II.1.3.1. Bourses et subventions	14
II.1.3.2. Pensions	14
II.1.3.4. charges financières.....	14
II.2. Dépenses en capital	14
II.2.1.	15
Dépenses en capital sur financements internes	15
II.2.2. Dépenses en capital sur ressources extérieures (FINEX)	15
TROISIÈME PARTIE : Soldes budgétaires	16
III.1. Solde du budget général	16
III.2. Solde global du budget de l'Etat.....	17
Tableau 7. Solde du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2021	19
QUATRIEME PARTIE : Financement du déficit budgétaire	22
IV.1. Présentation des besoins de financement	22
IV.2. Présentation des mécanismes de financement du déficit budgétaire.....	23
IV.2.1. Les prêts projets	23
IV.2.1.1. les emprunts multilatéraux	23
IV.2.1.2. les emprunts bilatéraux	23
IV.2.1.3. les emprunts commerciaux.....	23
IV.2.2. Émissions des titres publics	26
IV.2.2.1. Les émissions par adjudication sur le marché de la BEAC	26
IV.2.2.1.1. Marché primaire	26
IV.2.2.1.2. Marché secondaire	29
IV.2.2.2. Émissions par syndication sur le marché financier sous régional.....	29
IV.2.2.2.1. Marché primaire	29
IV.2.2.2.2. Marché secondaire	30
IV.2.2.2.3. Marché international	30
IV.2.4. appuis budgétaires	31
IV.2.5. financements exceptionnels	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE :	Autorisation d'Engagement
AFD :	Agence Française de Développement
AMBACAM :	Ambassade du Cameroun
ANR :	Attestation de Non Redevance
APE :	Accords de Partenariat Économique
BCT :	Balance des Comptes du Trésor
BE :	Balance d'Entrée
BEAC :	Banque des États de l'Afrique Centrale
BIP :	Budget d'Investissement Public
BTA :	Bons du Trésor Assimilables
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
C2D :	Contrat de Désendettement et de Développement
CA :	Chiffre d'Affaires
CAA :	Caisse Autonome d'Amortissement
CAN :	Coupe d'Afrique des Nations
CEMAC :	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIME :	Centre des Impôts des Moyennes Entreprises
COCAN :	Comité d'Organisation de la CAN
COPPE :	Comptage Physique du Personnel de l'Etat
CP :	Crédit de Paiement
CSPH :	Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CUT :	Compte Unique du Trésor
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGI :	Direction Générale des Impôts
DGTCFM :	Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire
DIT :	Douala International Terminal
DTS :	Droits de Tirage Spéciaux
EP :	Etablissements Publics
EVP :	Equivalent Vingt Pieds
FINEX :	Financement Extérieur
FMI :	Fonds Monétaire International
HALCOMI :	Halte au Commerce Illicite
ID :	Interventions Directes
IISF :	Initiative Inspecteur des Impôts Sans Frontières
IRPP :	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS :	Impôt sur les Sociétés
LF :	Loi de Finances
MAG :	Manque à Gagner
OT :	Obligations du Trésor
OTA :	Obligations du Trésor Assimilables
PEC :	Prise en Charge
PEF :	Programme Économique et Financier
PIB :	Produit Intérieur Brut
PLANUT :	Plan d'urgence Triennal

PME :	Petite et moyenne Entreprise
RAP :	Restes A Payer
RI :	Ressources Intérieures
SGS :	Société Générale de Surveillance
SNH :	Société Nationale des Hydrocarbures
SONARA :	Société Nationale de Raffinage
TEC :	Tarif Extérieur Commun
TIMP :	Taux d'Intervention Moyen Pondéré
TSPP :	Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

INTRODUCTION

La présente annexe vise à restituer de façon détaillée, l'exécution des recettes et des dépenses inscrites dans la loi de finances de l'année 2021. Elle renseigne également sur les ressources dont la mobilisation a permis de financer le déficit budgétaire.

Les autorisations budgétaires au titre de l'exercice 2021 se sont élevées en recettes et en dépenses à la somme de **F CFA 5 235,2 milliards**, obtenue sur la base des crédits de la loi de finances initiale de **F CFA 4 670,0 milliards** et des ajustements ultérieurs en plus de **F CFA 565,2 milliards** par **l'ordonnance n°2021/003 du 07 juin 2021** modifiant et complétant certaines dispositions de **la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020** portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021. Cet ajustement est consécutif au relèvement du plafond de l'emprunt et à la bonne performance enregistrée au titre des revenus du secteur pétrolier.

Produite conformément à l'article 20 alinéa 2 de la **loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018** portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques, elle est destinée à l'information du Parlement et du grand public en respect des dispositions de l'article 48 de la **loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018** portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, lesquelles soumettent le gouvernement à l'obligation de publier régulièrement toutes les informations sur les grandes étapes de la procédure budgétaire, leurs enjeux économiques, sociaux et financiers. De façon générale, l'article 50 de la loi portant code de transparence suscitée, traite de l'obligation par les institutions gouvernementales compétentes de publier l'ensemble des informations et documents relatifs aux finances publiques.

Elle est également produite à l'aune des dispositions de l'article 21 de la **loi n°2018/012 du 11 juillet 2018** sus - citée en vertu desquelles : *« A l'exception des dispositions des points f et i relatives aux comptes de l'État et au rapport de la Juridiction des comptes sur l'exécution de la loi de finances, la liste des documents mentionnés au présent article peut être modifiée par les lois de finances »*.

A ce titre, la présente annexe est élaborée dans le cadre de la production du projet de loi de règlement qui, au terme de l'article 12 de la loi précitée, a *« ... le caractère de loi de finances »*.

Le contexte macro-économique de l'exécution du budget de l'Etat en termes de mobilisation des ressources budgétaires et d'exécutions des dépenses budgétaires au titre dudit exercice a été marqué :

❖ Au Plan National par :

- Un rebond de la croissance à 3,4% attendu en 2021 comparativement à l'année 2020 où ce taux avait été de 0,5% du fait du ralentissement de l'activité économique causé par les effets de la pandémie du Covid-19. Ce regain de la croissance est notamment expliqué par la remontée de la demande mondiale des produits exportés par le Cameroun, suite à la réouverture progressive des frontières des pays partenaires et au dynamisme de la demande intérieure ;
- L'adoption de la loi n° 2021/003 du 07 juin 2021 portant loi de finances rectificative suite à la hausse des cours mondiaux du pétrole qui a entraîné un accroissement significatif des recettes budgétaires ;
- Le relèvement du plafond de l'endettement de l'exercice 2021 à travers l'augmentation de l'émission des titres publics, par la loi n° 2021/003 du 07 juin 2021 suscitée pour le

porter à **F CFA 1 131,9 milliards** contre **F CFA 683,2 milliards**, soit une augmentation de **F CFA 448,7 milliards en valeur absolue et 65,67%** en valeur relative ;

- L'émission d'un nouvel euro-bond 2020-2031 de **F CFA 449,33 milliards** au taux de **5,95%**. Celui-ci a permis le rachat de **F CFA 357,67 milliards** représentant 79,42%, de l'euro-bond 2015-2025, qui avait été émis pour un montant de **F CFA 450,35 milliards** au taux de rendement de **9,75%**;
- La conclusion d'un nouveau Programme Économique et Financier 2021-2024 avec le FMI ;
- L'organisation de la 6^{ème} édition du championnat d'Afrique des Nations tenue du 16 Janvier au 7 Février 2021 ;
- La persistance des problèmes sécuritaires dans les Régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- L'accélération du processus de décentralisation par l'opérationnalisation des conseils régionaux, dans la perspective de la mise en œuvre de la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La poursuite des investissements notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la SND 30 et de l'organisation de la CANTOTALENERGIE 2021 programmée du 09 janvier au 06 février 2022.

❖ **Au Plan International à travers :**

- La poursuite de la lutte contre la pandémie et l'accélération de la recherche sur le vaccin anti-COVID-19 ;
- Une contraction de l'économie mondiale enregistrée en 2020 avec un taux de croissance estimé à -3,3% contre 3,7% en 2019 principalement dû au COVID-19 ;
- Un rebond de l'économie mondiale attendue en 2021 avec un taux de croissance projeté à 6% contre -3,3% estimé en 2020 du fait du ralentissement de l'activité due aux effets de la pandémie. Cette reprise est notamment expliquée par les mesures de soutien à l'économie qui ont été prises dans la plupart des pays de la planète et à l'espoir suscité par les vaccins contre le COVID-19 ;
- L'échec des négociations entre l'Union Européenne et la Grande Bretagne pour la conclusion d'un accord commercial post-brexit.

❖ **Au Plan sous Régional (zone CEMAC) du fait de :**

- L'augmentation de la croissance qui se situerait à 1,6% contre une contraction de 1,7% en 2020 ;
- La reprise du commerce mondial de 8,0% attendue après une contraction de 5,3% en 2020 selon l'OMC, en raison de la reprise du commerce des marchandises globales et non plus uniquement sur les achats liés à la pandémie ;
- L'inflation qui devrait évoluer de 10,7% en Afrique subsaharienne et de 2,0% en zone CEMAC ;

- L'augmentation souhaitée à un rythme plus rapide qu'anticipé des cours du pétrole de près de 60% par rapport à leur base peu élevée de 2020. Quant aux produits de base non pétroliers, ils devraient augmenter de près de 30% au-dessus de leurs niveaux de 2020.

En somme, pour 2021 et, avec le FMI, il y'a lieu de relever une reprise de l'économie mondiale avec un taux de croissance projeté à 5,9% selon les Perspectives Économiques Mondiales (PME) du FMI du mois d'octobre 2021.

Cette révision s'explique notamment par (i) les mesures de relance budgétaire appliquées dans les principaux pays avancés, (ii) les anticipations de la reprise de l'activité au second semestre de 2021, grâce à une accélération des campagnes de vaccination. Ainsi, selon les estimations du FMI, dans le groupe des économies avancées, une reprise de l'activité était prévue avec une croissance estimée à 5,2% en 2021 contre une contraction de 4,5% en 2020. Notamment, aux États-Unis, l'activité économique devrait connaître une forte expansion et la croissance s'établirait à 6,4% en 2021 contre - 3,5% en 2020.

C'est au regard de ce contexte politique, économique et social que le budget de l'Etat au titre de l'exercice 2021 a été exécuté.

Le présent rapport qui détaille ladite exécution et décline les mécanismes mis en branle pour juguler le déficit budgétaire, comporte quatre (04) parties à savoir : la présentation analytique des recettes internes budgétaires recouvrées (**Première partie**) ; l'exécution du budget en dépenses sur la base des ordonnancements (**Deuxième partie**) ; la détermination du solde budgétaire (**Troisième partie**) et, le financement du déficit budgétaire (**Quatrième partie**).

PREMIERE PARTIE: Exécution des recettes du budget général

Au titre de l'exercice budgétaire 2021, les recettes ont été exécutées à hauteur de **F CFA 3 556,8 milliards** par rapport aux prévisions qui les avaient projeté à **F CFA 3 530,8 milliards**, dont **F CFA 3 456,6 milliards** au titre de la loi de finances initiale auxquelles s'étaient ajoutés **F CFA 74,2 milliards** de la loi de finances rectificatives.

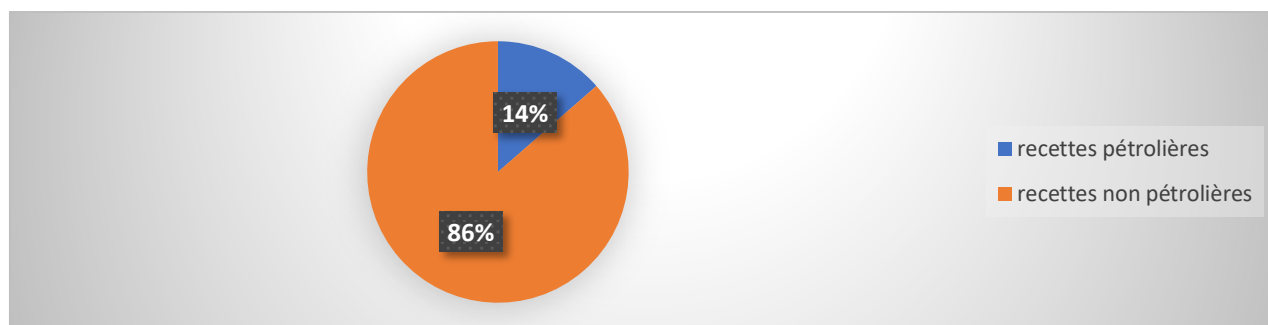
Elles sont constituées des recettes pétrolières, des recettes non pétrolières et des dons tels que déclinés dans le tableau et le graphique suivant.

Tableau 1: situation de l'exécution des recettes budgétaires en 2021

RUBRIQUES	L.F.I	AJUSTEMENTS	L.F.R.	jan-déc 20	Janv - déc 21	Taux %
	2021		2021	Réalisations	Réalisations	
I-Recettes pétrolières	393,0	143,0	536,0	428,2	513,5	95,8
1-Redevance SNH	336,5	142,8	479,3	321,4	440,3	91,9
2- IS pétrole	56,5	0,2	56,7	106,8	73,2	129,0
II- Recettes non pétrolières	2 956,7	(26,6)	2 930,1	2 756,7	2 988,2	102,0
1- Recettes fiscales	2 744,5	(1,4)	2 743,1	2 560,6	2 846,3	103,8
a - Recettes sur impôts et taxes, dont	1 939,8	(1,4)	1 938,4	1 852,8	1 992,4	102,8
- Traitements et salaires	170,0	-	170,0	164,3	175,7	103,4
- Impôts sur les capitaux mobiliers	48,0	-	48,0	54,2	45,5	94,8
- TSR	95,0	-	95,0	85,3	82,5	86,8
- Recette des forêts	25,9	-	25,9	18,4	18,5	71,4
- droit de timbre	48,8	-	48,8	39,2	49,2	100,8
- TVA	717,7	-	717,7	616,4	659,0	91,8
- IS non pétrole	340,0	-	340,0	352,3	394,3	116,0
- Droits d'accises	225,0	-	225,0	245,5	270,4	120,2
- Droits d'enreg.et timbre	66,7	-	66,7	66,1	71,1	106,6
- TSPP	132,0	-	132,0	135,7	146,8	111,2
- autres impôts	70,7	(1,4)	69,3	75,5	79,8	115,2
b - Recettes douanières, dont	804,7	-	804,7	707,8	852,4	105,9
- Droits et taxes à import.	344,6	-	344,6	301,0	349,1	101,3
- TVA import.	357,9	-	357,9	319,9	396,9	110,9
- Droits d'accises import.	50,4	-	50,4	38,4	58,1	115,3
- Taxes informatiques	1,4	-	1,4	6,8	1,1	80,7
- Droits de sortie	44,8	-	44,8	32,8	38,5	86,0
- autres recettes de douanes	5,6	-	5,6	8,9	9,7	173,4
2- Recettes non fiscales	152,2	(25,2)	127,0	140,7	86,8	68,3
- revenus du domaine	4,2	-	4,2	5,1	6,9	165,2
- recettes des services	81,8	(26,6)	55,2	38,3	38,9	70,5
- autres recettes non fiscales	41,2	1,4	42,6	60,5	40,7	95,5
- frais de passage pipe-line	25,0	-	25,0	36,8	31,3	125,4
3- cotisations sociales	60,0	-	60,0	55,3	55,4	92,3
III- les DONNS	106,9	(42,2)	64,7	36,0	56,5	87,3
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	3 456,6	74,2	3 530,8	3 220,9	3 558,1	100,8

Source : LFI, LFR, TABORD 2021 et Balance des comptes du Trésor 2021

Figure 1: Poids des recettes pétrolières et non pétrolières¹ sur les recettes budgétaires



¹ y/c les dons

I.1. Recettes pétrolières

En 2021, les recettes pétrolières recouvrées s'étaient chiffrées à **F CFA 513,5 milliards** pour un objectif annuel révisé de **F CFA 536,0 milliards**, soit une baisse de **F CFA 53,8 milliards** pour un taux de réalisation de **95,8 %**. Si cette performance est restée en deçà de la loi de finances rectificative, elle est en hausse par rapport à celle qui avait été réalisée à fin 2020 où lesdites recettes avaient été exécutées à **F CFA 428,2 milliards** ; soit une variation en plus de **19,9%**.

Le montant total de F CFA 513,5 milliards ainsi recouvré est réparti entre la Redevance pétrolière versée par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) qui s'est située à **F CFA 440,3 milliards** et l'Impôt sur les Sociétés pétrolières (IS) qui s'est établi à **F CFA 73,2 milliards**.

En raison de cette performance, le poids des recettes pétrolières dans les recettes internes est passé de **13,32%** en **2020** à **14,0%** en **2021**, en raison du prix du moyen du baril de pétrole qui s'est stabilisé à 71 dollars US par rapport aux prévisions de la loi de finances qui les avait situés à 60,1 dollars US en moyenne, avec un taux de change dollars US moyen égal à 570,1 F CFA.

I.2. Recettes non pétrolières

Comparativement à l'exercice 2020 où elles s'étaient chiffrées à F CFA 2 756,7 milliards, les recettes non pétrolières ont été recouvrées à hauteur de **F CFA 2 988,2 milliards**, soit une hausse de **F CFA 231,5 milliards** en valeur absolue et de **8,4%** en valeur relative. L'objectif annuel révisé de **F CFA 2 930,1 milliards** avait été dépassé, avec un taux de réalisation de **102,0%**. Cependant, il convient d'indiquer qu'au regard de la persistance de la crise sanitaire, les prévisions de recettes non pétrolières avaient subi une révision à la baisse de F CFA 26,6 milliards dans le collectif budgétaire du 07 juin 2021.

La ventilation ci-dessous présente respectivement le niveau de mobilisation des recettes non pétrolières au regard des dotations de la loi de finances révisée.

I.2.1. Recettes fiscales

Au titre de l'exercice 2021, **F CFA 2 846,3 milliards** de recettes fiscales ont été mobilisées sur une prévision annuelle révisée de **F CFA 2 743,1 milliards**, soit un taux de réalisation de **103,8%**. Cette performance est observée au niveau des deux composantes desdites recettes que sont : les impôts et taxes et les recettes douanières. Comparée à 2020 où elles avaient été exécutées à F CFA 2 560,6 milliards, les recettes fiscales ont connu une hausse de **F CFA 285,7 milliards** en valeur absolue et de **11,2%** en valeur relative.

I.2.1.1. Recettes des impôts et taxes

Sur des prévisions de **F CFA 1 938,4 milliards**, les recettes des impôts et taxes ont été mobilisées à hauteur de **F CFA 1 992,8 milliards**, soit un taux de réalisation de **102,8%**. Comparées aux recettes des impôts et taxes de 2020 qui s'étaient situées à F CFA 1 853,4 milliards, ces réalisations sont en hausse de F CFA 139,4 milliards en valeur absolue et 7,52% en valeur relative.

Cette performance s'explique notamment par les réformes liées à la dématérialisation des procédures et à la réorganisation des services fiscaux, lesquelles avaient conduit à un suivi plus resserré et efficace des contribuables. Il s'est agi notamment de :

- l'immatriculation en ligne des contribuables et l'obligation de présenter le Numéro d'Identifiant Unique (NIU) pour toutes les opérations à caractère économique ;

- la digitalisation du règlement des impôts et taxes à travers la systématisation des télépaiements à la Direction des Grandes Entreprises (DGE) ;
- l'extension de la télé-déclaration sur l'ensemble des Centres Divisionnaires des Impôts (CDI) du territoire national ;
- l'implémentation du paiement des impôts et taxes par téléphone portable pour les petits contribuables et la généralisation du paiement des impôts et taxes en espèces auprès des guichets de banques ;
- la création de deux (02) nouveaux Centres Régionaux des Impôts (CRI) à Yaoundé et à Douala ;
- la capitalisation des résultats des contrôles fiscaux des années antérieures afin d'améliorer les paiements spontanés des contribuables.

Au-delà de la sécurisation des recettes et de l'élargissement de l'assiette fiscale, ces réformes ont surtout permis à faciliter les obligations fiscales des contribuables.

a. 1. Analyse des recettes par type d'impôts

Par nature des recettes, les impôts et taxes ci-après avaient permis d'atteindre et de dépasser l'objectif de la LF 2021 :

- **les droits d'accises** : sur une prévision révisée de F CFA 225,0 milliards, un montant de **F CFA 270,4 milliards** a été mobilisé, soit un taux de réalisation de **120,2%** et une hausse de F CFA 24,9 milliards en valeur absolue et de **10,2%** en valeur relative par rapport au montant de l'année 2020 qui était de F CFA 245,5 milliards. Cette hausse s'explique essentiellement par l'accroissement desdits droits dans le secteur brassicole résultant d'une part, de la croissance de l'activité et d'autre part, des contrôles fiscaux menés en 2020 avec pour effet, l'amélioration des paiements spontanés de 2021 ;
- **l'Impôt sur les Sociétés (IS) non pétrolières** : par rapport aux prévisions révisées de F CFA 340,0 milliards, l'administration fiscale a recouvré **F CFA 394,3 milliards**, soit un taux de réalisation de **116,0%**. Comparées aux réalisations de 2020 où il s'était établi à F CFA 352,3 milliards, le rendement a connu une hausse significative de F CFA 42,0 milliards en valeur absolue et de **11,9%** en valeur relative ; performance notamment expliquée par l'accroissement du rendement des soldes annuels payés aux mois de mars et d'avril 2021 **(+13,9 milliards)** ;
- **les droits et taxes d'enregistrement** : **F CFA 71,1 milliards** ont été mobilisés par rapport aux prévisions de **F CFA 66,7 milliards** ; soit un taux de réalisation de **106,6%**, performance portée par le bon suivi des droits d'enregistrement sur la commande publique ;
- **Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers (TSPP)** : sur une prévision de F CFA 132,0 milliards, un montant de **F CFA 146,8 milliards** a été mobilisé, soit un taux de réalisation de **111,2%** expliqué notamment par les mesures relatives aux nouvelles modalités de recouvrement contenues dans la loi de finances.

Néanmoins, les impôts et taxes ci-après connaissent un recul important par rapport à 2020 :

- **l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM)** dont la chute de F CFA 8,7 milliards (-16,0%) est la conséquence de l'interdiction de la distribution des dividendes dans le secteur bancaire au titre de mesures conservatoires prises par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) en réaction aux effets néfastes de la pandémie à corona virus ;

- **la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR)** dont la décroissance de F CFA 3,0 milliards (-3,6%) découle de la baisse d'activité dans le secteur pétrolier, essentiellement du fait de la persistance du Covid-19.

I.2.1.2. Recettes douanières

Les recettes douanières se sont situées à **F CFA 853,5 milliards** sur des prévisions de **F CFA 804,7 milliards** soit un taux de réalisation de **106,1%**. Elles connaissent une hausse de **20,6%** en valeur relative et de **F CFA 145,7 milliards** en valeur absolue par rapport aux réalisations de l'exercice 2020 qui s'étaient établies à F CFA 707,8 milliards.

Cette performance s'explique entre autres par la reprise de l'activité après une année 2020 marquée par la crise de la COVID-19, la progression des performances dans certaines unités, le rendement fiscal des nouvelles mesures, les efforts de recouvrement de la dette des marketeurs et, le rendement du contentieux.

S'agissant de l'activité liée au commerce extérieur, les données y relatives connaissent une hausse comparativement à l'année précédente, avec un accroissement des échanges globaux (Importations et Exportations) de **24,9%** dont 23,8% hors hydrocarbures. Relativement aux importations et aux exportations, les données ci-après sont enregistrées :

- les importations de **17,2%** dont 21,2% hors hydrocarbures ;
- les exportations de **38,5%** dont 30,8% hors hydrocarbures.

Pour ce qui est des performances des unités, l'on a relevé une nette amélioration de la mobilisation des recettes dans les principaux Secteurs des Douanes par rapport à 2020. Ceci est le cas du Sud 2 où l'accroissement a été de 78,7 milliards de FCFA en valeur absolue et de 116% en valeur relative, du Littoral 1 où il a été de 51,8 milliards de FCFA en valeur absolue et de 9% en valeur relative et du Littoral 2 où ce taux a été de 6,1 milliards de FCFA en valeur absolue et de 11% en valeur relative.

Concernant les mesures nouvelles de la loi de Finances 2021 notamment celles relatives au Droit d'Accises, leur rendement est évalué à **F CFA 6,8 milliards** dont, **F CFA 1,9 milliards** pour les articles et emballages en matières plastiques et textiles, **F CFA 1,3 milliards** pour les gruaux de maïs, **F CFA 1,3 milliards** pour divers produits alimentaires notamment les préparations et les conserves de jambons de l'espèce porcine, les sucreries sans cacao, les chocolats, les produits de la boulangerie, **F CFA 1,2 milliards** pour les ouvrages et mobiliers en bois, **F CFA 464 millions** pour les savons, les préparations organiques tensio-actives et les préparations de nettoyage, **F CFA 340 millions** pour la mayonnaise, **F CFA 242 millions** pour les cure-dents et **F CFA 106 millions** pour les fleurs naturelles et artificielles.

Les activités de recouvrement notamment celles relatives à la dette des Marketeurs ont permis de mobiliser **F CFA 86,7 milliards** en 2021 contre F CFA 50,4 milliards en 2020 ; soit une hausse de **72% en valeur relative et de 36,2 milliards de F CFA** en valeur absolue dont, **F CFA 53,8 milliards** résultant des engagements budgétaires.

Enfin, il convient de relever la bonne tenue du contentieux, matérialisée par la nette augmentation des droits compromis qui sont passés de **F CFA 9,9 milliards** en 2020 à **F CFA 13,1 milliards** en 2021;

soit une hausse de **32,2%** et celles des amendes portées à **F CFA 14,5 milliards** en 2021 contre F CFA 12,6 milliards en 2020 ; soit une hausse de **15,2%**.

Ces belles performances ont été atténuées par quelques contraintes ayant entravé le processus de recouvrement des recettes douanières. Ceci est notamment le cas :

- des nouvelles liquidations impayées des Marketeurs y compris la SONARA ;
- de l'impact des mesures de la loi de Finances 2021 qui ont entraîné des dépenses fiscales ayant généré un manque à gagner estimé à F CFA 690 millions de FCFA. Il s'agit notamment des exonérations accordées aux Secteurs de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage ;
- de l'impact des Accords de Partenariat Économique (APE) entre le Cameroun et l'Union Européenne estimé à 15,7 milliards de F CFA pour la dite année contre 9,6 milliards en 2020.

En somme, les recettes douanières collectées par la DGD en 2021 sont dominées par les Droits de Douane à l'importation et la TVA à l'importation qui représentent **87,4%** du total des recettes douanières.

Tableau 2 : Exécution des recettes collectées par la DGD (en milliards)

Libellés	2020			2021			Variations réalisations 2021/2020	
	Prév.	Réal	Taux Real.	Prév.	Réal	Taux Real	abs.	rel.
Recettes douanières	650,0	707,8	108,9%	804,7	853,5	106,1%	154,7	21,9%
Droit de Douane à l'importation	276,8	301,0	108,7%	344,6	349,1	101,3%	67,8	22,5%
TVA à l'importation	295,3	319,9	108,3%	357,9	396,9	110,9%	62,6	19,6%
Droits d'accises	37,1	38,4	103,5%	50,4	58,1	115,4%	13,3	34,5%
Droits de sortie	26,4	32,7	124,2%	44,8	38,5	86,0%	18,4	56,3%
Taxe informatique	5,9	6,8	116,4%	1,4	1,1	80,5%	-4,5	-65,4%
Autres impôts et taxes non classés ailleurs	8,5	8,9	104,7%	5,6	9,8	174,8%	-2,9	-32,4%

Source : DGD et DP

- **La TVA à l'importation** se chiffre à **F CFA 396,1 milliards** contre 319,9 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de **23,81%**. Par ailleurs, sur des prévisions établies à F CFA 357,9 milliards, le taux de réalisation est de **110,6%**.
- **Les droits de douane à l'importation** quant à eux s'élèvent à **F CFA 348,8 milliards** soit un taux de **101,2%** par rapport aux prévisions qui étaient arrêtés à F CFA 344,6 milliards. Par rapport à 2020 ou lesdits droits avaient été réalisés à F CFA 301,0 milliards, l'on note une hausse de **22,5%**.
- **Les nouvelles dispositions de la Loi de finances 2021** ont contribué à améliorer le rendement des droits d'accises qui se chiffrent à **F CFA 58,2 milliards** en 2021 contre F CFA 38,4 milliards en 2020, soit une hausse de **34,5%** et un taux de réalisation se situant à **115,4%** pour une prévision de F CFA 50,4 milliards.
- **Les droits de sortie** qui se chiffrent à **F CFA 38,5 milliards** en 2021 contre F CFA 32,8 milliards en 2020, soit une hausse de **56,3%** et un taux de réalisation de **86,0%** pour une prévision de 44,8 milliards de FCFA.

L'on relève par contre une baisse de la taxe informatique (-65,4%) en raison de la partie importante reversée au prestataire CAMPASS.

1.2.2. Recettes non fiscales hors pétrole

Les recettes non fiscales comprennent les :

- Recettes de services constituées des droits et frais administratifs, des ventes et accessoires de biens et des ventes de prestation de services ;
- Revenus du domaine de l'État constitués des redevances et loyers pour l'utilisation du domaine de l'État, des cessions d'éléments du patrimoine immobilier de l'État ;
- Cotisations aux caisses de retraite et protection sociale des fonctionnaires et assimilés relevant des APU² ;
- Revenus du secteur pétrolier dont le Droit de transit pétrolier (droit de passage du pipeline Tchad-Cameroun) ;
- Autres recettes non fiscales constitués des Produits financiers à recevoir, notamment les dividendes et recettes assimilées, des Amendes, des condamnations pécuniaires et les autres produits et profits divers.

Les performances de ces recettes sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Performances de recouvrement des recettes non fiscales au titre de l'exercice 2021

Imputation	Libellé	Budget voté 2021	Ajustement	Budget modifié 2021	Réalisations	Taux de réalisation
710+714+716	Recettes de services	81 885 000 000	- 26 600 000 000	55 285 000 000	38 671 661 419	69,95%
710	Droits et frais administratifs	60 183 000 000	-19 569 000 000	40 614 000 000	21 711 671 261	53,46%
714	Ventes accessoires de biens	79 000 000		79 000 000	75 866 926	96,03%
716	Ventes de prestations de service	21 623 000 000	-7 031 000 000	14 592 000 000	16 884 123 232	115,71%
719	Loyers des immeubles et revenus des domaines	4 200 000 000		4 200 000 000	6 942 193 739	165,29%
761	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés relevant des APU	60 000 000 000		60 000 000 000	55 356 501 516	92,26%
745+771	Autres recettes non fiscales	42 515 000 000	-	42 515 000 000	40 925 377 199	93,03%
745	Produits financiers à recevoir	41 100 000 000		41 100 000 000	36 994 613 622	90,01%
771	Amendes et condamnations pécuniaires	1 415 000 000		1 415 000 000	3 930 763 577	277,79%
TOTAL		188 600 000 000	- 53 200 000 000	162 000 000 000	142 195 733 873	87,77%

Source : MINFI/DGB-DGTFCM

En 2021, les recettes non fiscales hors ressources pétrolières ont été réalisées à **F CFA 142,2 milliards** sur des prévisions révisée de F CFA 162,0 milliards, soit un taux de réalisation de **87,8%**.

Explication (i) des performances des natures de recettes

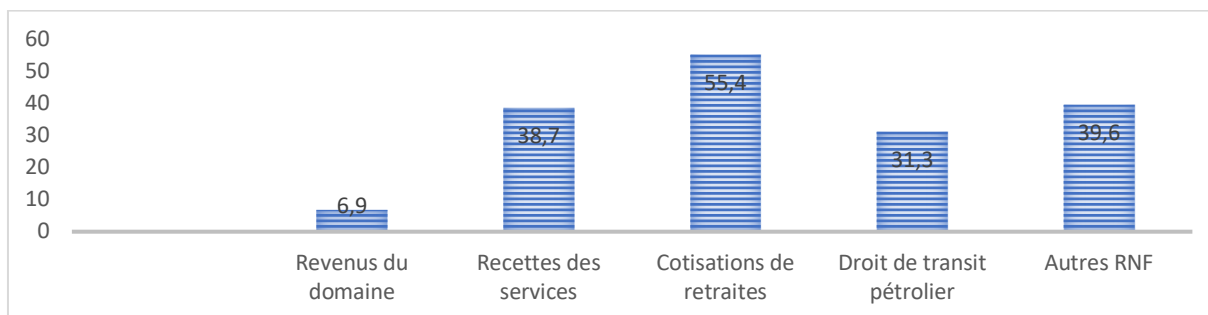
- **Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés relevant des APU** : les cotisations aux caisses de retraites recouvrées à la source en 2021 se sont établies à

² Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des biens et services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistributions de revenu et des richesses nationales et dont les ressources proviennent majoritairement de contributions obligatoires versées par des unités

FCFA 55,36 milliards sur une prévision de F CFA 60 milliards, soit un taux de réalisation de **92,26%**. Cette bonne performance est essentiellement attribuable aux cotisations des fonctionnaires aux caisses de retraite. L'écart entre les réalisations et les prévisions n'est pas important, ce qui traduit également une bonne qualité des prévisions de cette catégorie de recette.

- **Produits financiers à recevoir** : le montant des produits financiers à recevoir recouvrés en 2021 s'est élevé à **F CFA 35,62 milliards** sur une prévision de FCFA 41,10 milliards ; soit un taux de réalisation de **86,66%**. Cette performance est essentiellement imputable aux dividendes perçues par l'Etat, aux autres recettes exceptionnelles, et aux rémunérations des dépôts bancaires. Il est à noter que les prévisions des produits financiers à recevoir sont constituées des dividendes, des rémunérations des dépôts bancaires et des autres recettes exceptionnelles qui affichent une performance moyenne de **F CFA 10,71 milliards** entre 2020 et 2021.
- **Droits et frais administratifs** : les droits et frais administratifs ont été mobilisés en 2021 à hauteur de **F CFA 21,71 milliards** sur une prévision de FCFA 40,61 milliards, soit un taux de réalisation de **53,46%**. Cette performance est attribuable au ralentissement de l'activité économique due aux impacts socio-économiques de la COVID-19 dans plusieurs secteurs, notamment le secteur du commerce extérieur avec la fermeture des frontières de plusieurs pays partenaires, le secteur du transport maritime avec la réduction de la fréquentation de nos eaux maritimes et le secteur social avec la réduction de la fréquentation des institutions spécialisées des affaires sociales, des formations sanitaires, etc. Au regard de ce qui précède il y'a lieu d'observer que des efforts sont à mettre en œuvre en vue d'une meilleure prévision de cette catégorie de recette.
- **Ventes de prestations de services** : les ventes de prestations de services en 2021 se sont établies à **F CFA 16,8 milliards**, sur une prévision de F CFA 14,59 milliards, soit un taux de réalisation de **115,7%**. Cette performance est principalement attribuable aux recettes du péage qui affichent un niveau de réalisation de **F CFA 7,31 milliards** et de pesage avec un montant de **F CFA 1,93 milliards**. Ces résultats s'expliquent notamment par plusieurs actions menées par le Ministère des Finances à savoir : (i) *la rationalisation de la commande des tickets et le suivi quotidien du stock dans les postes de péage*, (ii) *le suivi quotidien des recettes des postes de péage et des stations de pesage*, (iii) *les contrôles mensuels sur pièce des comptes d'emploi des tickets du péage ainsi que des rapports d'activités des postes de pesage*, (iv) *les missions de contrôles sur places en cas d'écarts non justifiés dans les structures opérationnelles*, (v) *la forte implication des partenaires au niveau local (Chefs des centres impôts, TPG, Délégués Régionaux des Transports) dans le suivi du personnel desdits postes*, (vi) *les missions de sensibilisation des usagers de la route*.
- **Loyers des immeubles et revenus des domaines** : le montant des loyers des immeubles et des revenus des domaines recouvrés en 2021 s'élève à **F CFA 6,9 milliards** sur une prévision de F CFA 4,2 milliards, soit un taux de réalisation de **165,29%**. Ce résultat a été obtenu du fait de la bonne tenue des recettes issues de la redevance foncière **F CFA 3,71 milliards**, des loyers des terrains (**F CFA 1,60 milliards**), et des revenus des immeubles publics loués (**F CFA 1,39 milliards**).

Figure2: poids des composantes des recettes non fiscales en 2021



Source : MINFI/DGB-DGTCFM

I.3. Dons

Les tirages sur les dons s'élèvent à **F CFA 56,5 milliards** en 2021 sur une prévision annuelle révisée de **F CFA 64,7 milliards**, soit un taux de réalisation de **87,3%**. Par rapport à 2020 où ils se situaient à F CFA 36,0 milliards, ils sont en hausse de F CFA 20,5 milliards en valeur absolue et de 56,9% en valeur relative.

DEUXIEME PARTIE : Exécution des dépenses du budget général

Au titre de l'exercice budgétaire 2021, sur les prévisions révisées de **F CFA 4 362, 1 milliards**, les dépenses du budget général se sont élevées à **F CFA 4 279,9 milliards** en valeur absolue et à **98,1%** en valeur relative.

Par grandes composantes, elles sont essentiellement constituées des dépenses courantes et des dépenses en capitaux tel que détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 4 : exécution des dépenses du budget général (en milliards)

NATURE DES DEPENSES	CP LFR (a)	CP REVISE (b)	ORDONNAN- CEMENT GLOBAL (c)	TX ORDO. (c)/(b) (en %)
A - DEPENSES COURANTES	2 751,30	3 179,00	3 156,80	99,3
I - Dépenses de personnel	1 069,50	1 078,60	1 075,00	99,7
Traitements (Salaires)	1009,3	1009,2	1008,1	99,9
Autres dépenses de personnel	60,2	69,4	66,9	96,4
II - Biens et services	794	1031,6	1014,5	98,3
Biens et services Administrations	456,3	304,1	289,5	95,2
Dont C2D Fcmt Adm.	1,6	2,4	2	83,3
Chapitres communs	337,7	727,5	725	99,7
III - Transferts et subventions	625,6	743,2	741,7	99,8
Bourses et subventions	385,6	507,5	506	99,7
Dont : - Subv. à verser	369,5	493,5	492,6	99,8
- Bourses et stages	5,7	6,1	6	98,4
- Contributions	10,4	7,9	7,4	93,7
Pensions	240	235,7	235,7	100,0
IV. Charges financières	262,2	325,6	325,6	100,0
Dette publique intérieure (intérêts)	137,2	157	157	100,0
Dont Remboursement Crédits TVA	72	67	67	100,0
Dette publique extérieure (intérêts)	125	168,6	168,6	100,0
B - DEPENSES EN CAPITAL	1 352,00	1 183,10	1 123,10	94,9
I - Dépenses d'investissement sur ressources internes	583,2	629,5	601,3	95,5
RI Administrations	483,1	486,9	479,9	98,6
Dont C2D Inv	7	7	6,9	98,6
Dépenses d'intervention	100,1	142,6	121,4	85,1
II - Participation	20	20	19,9	99,5
III - Réhab. / Restructuration	15	13	11,1	85,4
IV - Financements extérieurs	733,8	520,6	490,8	94,3
TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES	4 103,30	4 362³,10	4 279,90	98,1

Source : MINFI(DGB)/MINEPAT

³ Hors les prêts nets dont les prévisions se situaient à F CFA – 20 milliards.

II.1. Dépenses courantes

Les dépenses courantes ont été exécutées à hauteur de **F CFA 3 156,8 milliards** et comprennent : les dépenses de personnel ; les achats des biens et les prestations de services ; les transferts et les subventions versés ainsi que les charges financières.

II.1.1. Dépenses de personnel

Au titre de l'exercice 2021, les dépenses de personnel ont été exécutées à hauteur de **F CFA 1 075,0 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 1 078,6 milliards**, soit un taux d'exécution de **99,7%**. Elles comprennent les traitements et salaires qui se sont situés à **F CFA 1 008,1 milliards**, soit **99,9%** par rapport aux prévisions de F CFA 1 009,2 milliards et les autres dépenses de personnel réalisées à hauteur de **F CFA 66,9 milliards** sur des prévisions révisées de F CFA 69,4 milliards, soit un taux d'exécution de **96,4%**.

Le niveau de cette nature de dépenses a augmenté de **F CFA 23,0 milliards** en valeur absolue et de **2,2%** en valeur relative par rapport à 2020 où elles s'étaient établies à **F CFA 1 052,0 milliards**.

II.1.2. Biens et services

Les dépenses des biens et services sont celles qui concernent les acquisitions des biens et des services⁴ destinés au fonctionnement de l'administration.

Le niveau d'exécution de cette nature de dépenses en 2021 a été de **F CFA 1 014,5 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 1 031,6 milliards**, soit un taux d'exécution de 98,3%. Ce taux d'exécution s'explique par la poursuite de la couverture des dépenses sécuritaires ainsi que de celles liées à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la crise sanitaire causée par la pandémie à coronavirus qui avait débutée en 2020. C'est également ce qui a expliqué la révision à la hausse desdites dépenses en cours d'exercice. Elles sont alors passées de **F CFA 794 milliards** en loi de finances rectificative à **F CFA 1 031,6 milliards** ; soit une augmentation de F CFA 237,6 milliards en valeur absolue et de 29,9% en valeur relative.

Comparées à l'exercice 2020 où elles s'étaient établies à F CFA 876,1 milliards, les dépenses de biens et services ont enregistré une hausse de **F CFA 138,4 milliards** en valeur absolue et de **15,79%** en valeur relative.

II.1.3. Transferts et subventions

Les dépenses de transferts⁵ et subventions⁶ sont composées des bourses, des contributions et des pensions. Pour le compte de l'exercice 2021, ces dépenses se sont situées à **F CFA 741,7 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 743,2 milliards**, soit un taux d'exécution de **99,8%**.

⁴ **Les biens et services comprennent** : les fournitures, petits matériels et entretien courants ; les achats de fournitures techniques et spécifiques ; carburants et lubrifiants ; frais de transports ; eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie ; loyers et charges locatives ; frais d'entretien, maintenance et sécurité ; frais de représentation, de missions et de cérémonies ; rémunération des services extérieurs ; entretien des routes, voiries, ouvrages d'arts et infrastructures.

Comparativement à l'exercice 2020 à l'issu duquel elles s'étaient réalisées à F CFA 608,1 milliards, elles ont connu une augmentation de **F CFA 133,6 milliards** en valeur absolue et de 21,9% en valeur relative. Elles sont essentiellement constituées des bourses et subventions ainsi que des pensions.

II.1.3.1. Bourses et subventions

Exécutées à **F CFA 506 milliards** sur des provisions révisées de F CFA 507,5 milliards, elles ont connu un taux d'exécution de **99,7%**. Elles comprennent : les subventions versées (F CFA 492,6 milliards) ; les bourses (F CFA 6 milliards) et les contributions (F CFA 7,4 milliards). En glissement annuel, elles connaissent une augmentation de F CFA 131,8 milliards en valeur absolue et de **35,2%** en valeur relative.

II.1.3.2. Pensions

Les ordonnancements au titre des pensions en 2021 se sont élevés à **F CFA 235,7 milliards** sur une dotation révisée de **même montant**, soit un taux d'exécution de **100,0%**. Comparés aux prévisions de la loi de finances rectificative qui les situaient à F CFA 240 milliards, cette catégorie de charge a connu une augmentation de F CFA 4,3 milliards en valeur absolue et **1,8%** en valeur relative. Ce résultat s'explique entre autres par la poursuite de la mise en œuvre des mesures d'assainissement de la solde.

Par ailleurs, par rapport à 2020 où leur exécution s'était située à F CFA 233,9 milliards, les pensions ont connu en 2021, une hausse de F CFA 1,8 milliards en valeur absolue et de **0,8%** en valeur relative.

II.1.3.4. charges financières

Les charges financières sont constituées des intérêts et des commissions sur les emprunts y compris, les remboursements des crédits de TVA.

A la fin de l'exercice 2021, elles se sont situées à **F CFA 325,6 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 325,6 milliards** ; soit un taux d'exécution de 100,0%. Elles comprennent d'une part, **les intérêts sur la dette publique intérieure** qui se sont exécutés à **F CFA 157,0 milliards** (*y compris les remboursements de crédits TVA qui se sont situés à F CFA 67 milliards*) sur des prévisions révisées de **F CFA 157,0 milliards** ; soit un taux d'exécution de 100,0% et d'autre part, **les intérêts sur la dette publique extérieure** qui se sont chiffrés à **F CFA 168,6 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 168,6 milliards** soit un taux d'exécution de **100,0%**.

En glissement annuel, les charges financières ont connu une augmentation de **F CFA 37,4 milliards** en valeur absolue et de **12,97%** en valeur relative par rapport à 2020 où elles s'étaient établies à F CFA 288,2 milliards.

II.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont celles qui participent à la formation brute du capital fixe. Elles comprennent les dépenses d'investissement sur ressources internes des administrations⁷ et les dépenses d'investissement sur financements extérieurs.

⁵ **Les dépenses de transferts comprennent** : les prestations sociales ; les transferts courants aux autres unités administratives ; les plans d'organisation des effectifs et les contributions aux organisations internationales.

⁶ **Les dépenses de subventions comprennent** : les subventions d'équilibre aux établissements marchands ; les subventions de fonctionnement aux établissements non marchands et les subventions d'équipement.

⁷ Y compris les fonds C2D et les interventions des bailleurs.

Au cours de l'exercice 2021, elles ont été exécutées à hauteur de **F CFA 1 123,1 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 1 183,1 milliards**, soit un taux d'exécution de **94,9%**. Comparées à l'exercice 2020 où elles s'élevaient à F CFA 1 061,8 milliards, les dépenses en capital ont connu une augmentation de **F CFA 121,3 milliards** en valeur absolue et de **11,42%** en valeur relative.

II.2.1. Dépenses en capital sur financements internes

Les dépenses en capital sur ressources internes exécutées en 2021 se sont chiffrées à **F CFA 601,3 milliards** sur une dotation révisée de **F CFA 629,5 milliards**, soit un taux d'exécution de **95,5%**.

L'exécution des crédits budgétaires au niveau central s'est située à **F CFA 479,9 milliards** (*y compris les dons C2D investissement de F CFA 6,9 milliards*), sur une prévision révisée de **F CFA 486,9 milliards** soit un taux d'exécution de **98,6%**. Les crédits délégués quant eux ont affiché un montant de **F CFA 121,4 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 142,6 milliards** ; soit un taux d'exécution de **85,1%**.

II.2.2. Dépenses en capital sur ressources extérieures (FINEX)

A la fin de l'exercice 2021, les dépenses en capital sur financements extérieurs se sont établies à **F CFA 490,8 milliards** sur une prévision révisée de **F CFA 520,6 milliards**, soit un taux d'exécution de **94,3%**.

Par rapport à 2020 où les décaissements effectifs s'étaient situés à F CFA 470,0, ces derniers ont connu une hausse de **F CFA 20,8 milliards** en valeur absolue et de 4,4% en valeur relative (*y compris les dons projets de F CFA 86,4 milliards*). Ce résultat dénote de la forte résilience de l'économie face à la persistance des crises multiformes (sécuritaires et sanitaires ...) qui influencent l'exécution des finances publiques et l'équilibre du budget.

TROISIÈME PARTIE : Soldes budgétaires

Une distinction est faite entre le solde du budget général et le solde global qui incorpore les prêts nets et les données de l'exécution des budgets des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS).

III.1. Solde du budget général

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse des recettes et des dépenses du budget général⁸ et permet de dégager le solde budgétaire de l'exercice 2021. Ce dernier, obtenu par la différence entre le montant total des recettes (*F CFA 3 429,5 milliards*) et le montant total des dépenses (*F CFA 4 279,9 milliards*), est déficitaire de **F CFA 850,4 milliards**.

Tableau 5 : détermination du solde du budget général (en milliards)

RESSOURCES	PREVISIONS	REALISATIONS	DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS
SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET GENERAL					
RECETTES INTERNES	3 530,8	3 502,0	DEPENSES COURANTES	3 179,0	3 156,8
RECETTES FISCALES BRUTES	2 743,1	2 846,3	Intérêts et commissions	325,6	325,6
dont remboursement des crédits TVA	72,0	67,0	Dépenses de personnel	1 078,6	1 075,0
Recettes fiscales nettes	2 671,1	2 777,7	Biens et services	1 031,6	1 014,5
RECETTES PÉTROLIÈRES	561,0	513,5	Transferts courants	743,2	741,7
RECETTES NON FISCALES	162,0	142,1	dont pensions	236,0	236,0
RECETTES EXCEPTIONNELLES	160,0	61,6	DEPENSES EN CAPITAL	1 183,1	1 123,1
Recettes de privatisation	-	-	Financements extérieurs	520,6	490,8
Prélèvements sur recettes au profit du CAS covid-19	160,0	61,6			
Total recettes internes nettes	3 394,1	3 434,9	Ressources propres	662,5	601,3
DONS	64,7	56,1	RI Administrations	486,9	479,9
Dons programmes	34,3	56,1	interventions	142,6	121,4
Dons projets	-	-	Participation/restructuration	33,0	31,0
RECETTES NETTES DU BUDGET GENERAL	3 298,8	3 429,5	DEPENSES NETTES DU BUDGET GENERAL	4 362,1	4 279,9
SOLDE DU BUDGET GENERAL					
Libellé	Prévisions	Réalizations			
Solde budgétaire net	- 1 063,3	- 850,4			

Par rapport aux prévisions révisées de la loi de finances initiale qui avait fixé le déséquilibre du budget général à la somme de **F CFA 1 063,3 milliards**, en base réalisation, ce dernier s'est établi à

⁸ Hors comptes spéciaux

F CFA 850,4 milliards, soit une baisse de **F CFA 212,9 milliards** en valeur absolue et de **20,0%** en valeur relative.

Ce résultat s'explique par le bon comportement des Administrations financières (Impôts et Douanes) qui ont réalisé des performances remarquables étant entendu que sur des prévisions de recettes fiscales révisées de **F CFA 2 743,1 milliards**, elles ont recouvré **F CFA 2 846,3 milliards**; soit un taux de réalisation de **103,8%**.

En glissement annuel, le solde du budget général s'est creusé de **F CFA 99,1 milliards** en valeur absolue et de **13,2%** en valeur relative par rapport à 2020 où il s'était situé à **F CFA 752,0 milliards** sur des prévisions de F CFA 956,2 milliards.

III.2. Solde global du budget de l'Etat

Par rapport aux prévisions révisées de la loi de finances initiale qui avait projeté un déficit du budget de l'Etat à la somme de **F CFA 1 083,3 milliards**, l'exécution dudit budget à fin 2021 permet de dégager un solde budgétaire déficitaire de **F CFA 846,7 milliards**⁹ (**3,4% du PIB**). Ce dernier intègre non seulement les opérations de l'exécution des budgets des Comptes d'Affectation Spéciale (CAS), mais aussi les autres dépenses notamment les prêts nets¹⁰.

La loi de finances n° 2021/003 du 07 juin 2021, prévoyait au titre des CAS, une affectation totale des recettes révisée à **F CFA 245,2 milliards**, dont **F CFA 200 milliards** au profit du CAS Covid-19 et F CFA 45,2 milliards pour les autres CAS.

Au 31 décembre 2021, lesdits CAS ont connu des encaissements de recettes pour un montant total de **F CFA 130,0 milliards**, soit un taux d'exécution de **53,0%**. Les dépenses quant à elles ont été réglées pour un montant global de F CFA 119,0 milliards, soit un taux d'exécution de **48,53%**.

De cette exécution, il s'est dégagé un solde budgétaire excédentaire de **F CFA 11 milliards** obtenu par la différence entre lesdites recettes et dépenses.

Les tableaux suivants renseignent au titre de l'exercice 2021, sur l'exécution détaillée des Comptes d'Affectation Spéciale et sur la détermination du solde du budget global de l'Etat.

⁹ Le solde budgétaire de F CFA 841,3 milliards, dont les prêts nets exécutés au titre de l'exercice 2021 à F CFA 7,3 milliards.

¹⁰ Établis à F CFA 7,3 milliards.

Tableau 6 : de l'exécution des CAS au titre de l'exercice 2021.

N°	Comptes d'Affectation Spéciale	Dotations finales LFR	Recettes		Dépenses		dépassement
			Réalisation	taux en %	Exécution	taux en %	
1	CAS pour le soutien à la politique culturelle	500 000 000	49 382 659	10	37 000 000	7	NEANT
2	CAS pour le soutien et le développement des activités de tourisme et de loisirs	1 000 000 000	392 705 315	39	341 207 705	34	NEANT
3	Fonds Spéciale de Protection de la Faune	500 000 000	146 731 081	29	82 298 174	16	NEANT
4	CAS pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement	500 000 000	494 536 163	99	236 728 260	47	NEANT
5	Fonds de Développement du Secteur Forestier	2 000 000 000	1 290 497 057	65	875 132 079	44	NEANT
6	Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable	1 200 000 000	1 446 252 372	121	766 701 169	64	NEANT
7	Fonds spécial pour le développement des télécommunications	25 000 000 000	14 508 130 496	58	8 788 683 640	35	NEANT
8	Fonds spécial des activités de sécurité électronique	1 500 000 000	495 000 000	33	205 909 930	14	NEANT
9	CAS pour le développement du secteur postal	1 000 000 000	903 269 256	90	172 851 052	17	NEANT
10	CAS pour la production des documents sécurisés de Transport	5 000 000 000	3 637 801 010	73	3 304 427 414	66	NEANT
11	Fonds Spécial d solidarité nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économique et social	200 000 000 000	103 815 960 145	52	103 815 960 145	52	NEANT
12	CAS pour le développement du secteur de l'électricité	7 000 000 000	2 726 327 781	39	200 000	0	NEANT
Total		245 200 000 000	129 906 593 335	53	118 627 099 568	48	
SOLDE DE L'EXECUTION			11 279 493 767				

Tableau 7. Solde du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2021

RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS	DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS
I. BUDGET GENERAL					
RECETTES INTERNES	3 466,1	3 502,0	DEPENSES COURANTES	3 179,0	3 157,0
RECETTES FISCALES BRUTES	2 743,1	2 846,3	Intérêts et commissions	325,6	325,6
<i>dont remboursement des crédits TVA</i>	72,0	67,0	Dépenses de personnel	1 078,6	1 075,0
Recettes fiscales nettes	2 671,1	2 778,6	Biens et services	1 031,6	1 014,0
			Transferts courants	743,2	742,4
			<i>dont pensions</i>	235,6	235,5
RECETTES NON FISCALES	162,0	142,2	DEPENSES EN CAPITAL	1 183,1	1 123,1
RECETTES PETROLIERES	561,0	513,5			
RECETTES EXCEPTIONNELLES	160,0	61,6			
<i>Recettes de privatisations</i>					
<i>prélèvements sur les recettes au profit du Fonds spécial de solidarité national pour la lutte contre le coronavirus</i>	160,0	61,6			
Total Recettes internes nettes	3 394,1	3 434,9	financements extérieurs	520,6	490,7
DONS	64,7	56,1			
<i>Dons programmes</i>	34,3	56,1	ressources propres	629,5	601,4
<i>Dons projets</i>	30,4		participation/restructuration	33,0	31,0
			AUTRES DEPENSES	- 20,0	7,3
			Prêts nets	- 20,0	7,3
TOTAL DES RECETTES DU BUDGET GENERAL	3 298,8	3 428,8	TOTAL DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4 342,1	4 287,4
II- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR					
Comptes d'affection spéciale	205,2	129,8	Comptes d'affection spéciale	245,2	118,6
Dont Fonds Spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économique et sociale	160,0	103,8	Dont Fonds Spécial de solidarité pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économique et sociale	200,0	103,8
<i>Fonds de concours Covid-19</i>	40,0	42,2	<i>Fonds de concours Covid-19</i>	40,0	42,2
Autres Comptes d'affection spéciale	45,2	26,0	Autres Comptes d'affection spéciale	45,2	14,8
TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES NETTES DE L'ETAT	3 504,0	3 559,4	TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES NETTES DE L'ETAT	4 587,3	4 406,0
III- SOLDES					
	Prévision	Réalisation	% du PIB	Réalisation	
CAPACITE/BESOIN DE FINANCEMENT	- 1 063,3	- 854,0	-3,1	(3)	
SOLDE GLOBAL y/c les prêts nets	- 1 083,3	- 846,7	-3,2	-3,4	

Par rapport au Produit Intérieur Brut (PIB) et en référence aux critères de convergence sur la surveillance multilatérale de la CEMAC, l'exécution du budget 2021 a permis de dégager les indicateurs suivants :

- **le solde budgétaire global** déficitaire de **3,2%** est supérieur au seuil de 3% fixé par la CEMAC. Ce dernier correspond à la différence entre les recettes globales du budget de l'Etat¹¹ et les dépenses totales du budget de l'Etat¹², y compris les prêts nets. Ledit déficit traduit la forte pression que la dépense publique exerce sur les ressources; d'où la nécessité pour le gouvernement d'optimiser davantage le recouvrement des recettes afin d'accroître sa capacité d'autofinancement;
- **le solde primaire** se situe à **- 2,71 %** du PIB¹³ et est obtenu par différence entre les ressources primaires (recettes propres et dons) et les dépenses primaires (dépenses courantes et dépenses en capital). Ce solde traduit une faible capacité de financement des besoins primaires par les ressources primaires et la nécessité du recours au financement. Des actions sont menées au niveau du Gouvernement dans le cadre du Programme Économique et Financier en cours afin de contenir les dépenses primaires et d'optimiser la mobilisation des ressources non pétrolières, l'objectif visé étant de maintenir ce ratio dans une proportion en cohérence avec les critères de convergences et les indicateurs dudit programme ;
- **le solde primaire non pétrolier** se situe à **- 4,76%**. Ce dernier qui exclut les produits pétroliers des recettes primaires, traduit le niveau de dépendance du budget de l'Etat à la mobilisation des ressources pétrolières. Comparé aux autres États de la CEMAC dont l'essentiel des ressources est constitué du produit de la vente du pétrole et au regard du faible niveau desdites ressources (14,44%) dans les recettes totales, il y'a lieu d'attester de la diversité des ressources, notamment fiscales dans le financement du budget de l'Etat au Cameroun ;
- **la masse salariale sur les recettes fiscales**¹⁴ (**39,79%**) est au-dessus du seuil de 35% fixé par la norme communautaire de la CEMAC. Malgré une demande assez forte expliquée par l'arrivée massive des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi et la faible capacité d'absorption du secteur privé, des efforts visant la rationalisation de la masse salariale ont été entrepris depuis 04 ans matérialisés notamment par : (1) le maintien de ce ratio en deçà de 40% malgré la conjoncture défavorable, (2) l'assainissement du fichier solde de l'Etat à travers l'opération COPPE, (3) l'harmonisation de l'âge de départ à la retraite à 60 ans dans l'optique de mieux contenir les dettes sociales importantes induites par les départs précoces à la retraite.
- **le ratio de la dette sur le PIB** est de **47,61%** contre 42,5¹⁵% en 2020; bien en deçà des 70% fixés par la norme communautaire de la CEMAC. L'explosion de notre endettement ces dernières années, est expliquée par la mise en œuvre des projets structurants inscrits dans la

¹¹ En l'occurrence, les recettes du budget général et des budgets des comptes spéciaux.

¹² En l'occurrence les dépenses du budget général et ceux des comptes spéciaux.

¹³ PIB 2021 = 25026

¹⁴ Recettes fiscales y/c IS pétrolier

¹⁵ Cf. Note de conjoncture mensuelle de la dette publique du Cameroun n° 03/21-mars 2021, p20/21, publiée par la CAA/CNDP

stratégie nationale de développement déclinée dans le DSCE au titre de la première décade et, depuis 2020, dans la SND 30. Malgré cet accroissement rapide, les efforts sont menés par le Gouvernement dans l'optique de garantir la viabilité de la dette publique.

- la **Position Nette du Gouvernement (PNG)**¹⁶ s'est situé à **2,9%** au cours de l'exercice 2021. Elle correspond au ratio du financement du déficit budgétaire par le système bancaire. Toute chose qui traduit l'accroissement de la confiance de l'Etat et l'affirmation de la qualité de sa signature à l'égard des investisseurs privés.

¹⁶ La PNG correspond au rapport du financement bancaire sur le PIB.

QUATRIEME PARTIE : Financement du déficit budgétaire

IV.1. Présentation des besoins de financement

Le budget de l'exercice 2021 a été révisé avec un déficit budgétaire de **F CFA 1 083,3 milliards** qui correspond à 3,2% du PIB. A ce déficit budgétaire révisé, s'ajoutent d'autres besoins de financement et de trésorerie qui ont porté le montant total du besoin de financement à **F CFA 2 394,8 milliards** constitués respectivement :

- de l'amortissement de la dette structurée, hors correspondants qui s'élevait à **F CFA 972,0 milliards**;
- des Restes à payer/arriérés intérieurs y compris, la dette non structurée de **F CFA 97,5 milliards**;
- des remboursements des crédits de TVA de **F CFA 72,0 milliards**;
- de la sortie nette de trésorerie au profit des correspondants de **F CFA 20 milliards**;
- de l'accumulation des dépôts à la BEAC (Euro bonds) de **F CFA 150 milliards**.

En base réalisation, le besoin et les ressources de financement constatés au 31 décembre 2021 ont été équilibrés à la somme de **F CFA 2 101,9 milliards** tels que renseignés dans le tableau en dessous.

Tableau 9 : présentation des emplois et des ressources de financement (en milliards)

BESOINS DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	PREVISIONS	REALISATIONS	RESSOURCES DE FINANCEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Déficit budgétaire global	1 083 316 693 843	846 685 886 838	Prêts projets	703 400 000 000	490 789 650 000
Amortissement de la dette structurée (hors correspondant)	972 000 000 000	813 760 469 234	Émission des titres publics	350 000 000 000	335 998 900 000
- Dette extérieure	704 000 000 000	677 035 469 234			
Dont rachat euro bonds	300 000 000 000	300 000 000 000			
- Dette intérieure	268 000 000 000	136 725 000 000			
			Appuis budgétaires	230 000 000 000	202 133 397 540
			Financement bancaire dont,	512 416 693 843	417 800 000 000
Restes à payer/ Arriérés intérieurs y compris dette non structurée	97 500 000 000	182 236 609 097	- BEAC		70 700 000 000
			- Tirage FMI		149 000 000 000
			- Banques secondaires		198 100 000 000
Remboursements des crédits TVA	72 000 000 000	67 027 782 705	Financements exceptionnels dont,	149 000 000 000	205 957 625 010
sortie nette de trésorerie au profit des Correspondants	20 000 000 000	42 968 824 676	- Allègement du service de la dette extérieure	109 000 000 000	163 714 134 673
			- Fonds de concours CAS COVID 19 (prêts)	40 000 000 000	42 243 490 337
Accumulation des dépôts à la BEAC (euro bonds)	150 000 000 000	149 300 000 000	Émission des euro bonds	450 000 000 000	449 300 000 000
TOTAL	2 394 816 693 843	2 101 979 572 550	TOTAL	2 394 816 693 843	2 101 979 572 550

IV.2. Présentation des mécanismes de financement du déficit budgétaire

Pour couvrir son besoin de financement global après exécution qui s'était élevé à la somme de **F CFA 2 394,8 milliards**, l'Etat a, comme par le passé, recouru à divers mécanismes de mobilisations de la trésorerie qui ont permis de parvenir à l'équilibre financier du budget.

Au rang de ces mécanismes l'on dénombre :

- les décaissements sur Financements Extérieurs constitués essentiellement des prêts-projets de **F CFA 490,8 milliards** ;
- l'émission des titres publics **de F CFA 335,9 milliards**, constitués essentiellement des bons du Trésor ;
- le système bancaire dont le recours a permis de dégager des ressources à hauteur de **F CFA 417,8 milliards** constitués respectivement des dépôts à la BEAC de F CFA 70,7 milliards, des tirages sur emprunts auprès du FMI au titre des prêts-programme de F CFA 149,0 milliards et des dépôts dans les banques secondaires pour F CFA 198,1 milliards ;
- les appuis budgétaires de **F CFA 202,1 milliards** dont, ceux de la Banque Mondiale (F CFA 55 milliards), les Droits de Tirages Spéciaux (F CFA 50 milliards) et les appuis du FMI (F CFA 98,6 milliards) ;
- les financements exceptionnels de **F CFA 206,0 milliards** essentiellement constitués de l'allègement de la dette publique extérieure (**F CFA 163,7 milliards**) et les Fonds de concours CAS Covid-19 (**F CFA 42,2 milliards**) ;
- l'émission de l'Euro bond pour **F CFA 449,3 milliards**.

IV.2.1. Les prêts projets

La loi de finances de 2021 avait prévu au titre des FINEX, un montant de **F CFA 703,4 milliards**. Au terme dudit exercice, les ressources mobilisées se sont établies à **F CFA 533,03¹⁷ milliards**, soit un taux d'exécution de **69,8%**. Lesdits emprunts ont enregistré une baisse de **F CFA 21 milliards** en valeur absolue et de **20,14 %** en valeur relative par rapport à l'exercice 2020 où ils s'étaient établis à F CFA 511,8 milliards.

Par composante, les prêts-projets sont constitués des emprunts multilatéraux, des emprunts bilatéraux et des emprunts conclus avec les commerciaux.

IV.2.1.1. les emprunts multilatéraux

Les tirages sur les emprunts multilatéraux se sont élevés à **F CFA 281,8 milliards** sur des prévisions de **F CFA 300,8 milliards**, soit un taux de réalisation de **93,7%**. Par rapport à l'exercice 2020 où ils s'étaient élevé à F CFA 193,1 milliards, ils sont en hausse de **F CFA 87,9 milliards** en valeur absolue et de **45,5%** en valeur relative.

IV.2.1.2.. les emprunts bilatéraux

Les tirages sur les emprunts bilatéraux se sont élevés à **F CFA 111,7 milliards** sur des prévisions de **F CFA 218,3 milliards**, soit un taux de réalisation de **51,19%**. Par rapport à l'exercice 2020 où ils s'étaient situés à F CFA 77,9 milliards, ils ont connu une augmentation de **F CFA 33,8 milliards** en valeur absolue et de **43,4%** en valeur relative.

IV.2.1.3. les emprunts commerciaux

¹⁷ y/c les dons projets de F CFA 86,4 milliards et le fonds de concours de l'AEI de F CFA 42,2 milliards, qui a servi au financement des dépenses du CAS COVID-19

Les tirages sur les emprunts commerciaux se sont élevés à **F CFA 43,0¹⁸ milliards** sur des prévisions de **F CFA 184,2 milliards**, soit un taux de réalisation de **23,3%** en valeur relative.

Les tableaux suivants renseignent sur le détail des décaissements reçus en 2021 au titre des FINEX (prêts et dons).

Tableau 10 : situation par bailleurs, des décaissements sur FINEX (prêts projets)

Décaissements Prêts Projets (montant en milliers de FCFA)	Total 2021
Multilatéral¹⁹	445 609 598,35
BAD	56 498 571,75
dont Appuis budgétaires PEF	-
Appuis budgétaires COVID-19	-
BADEA	1 275 197,82
BDEAC	1 788 849,65
BEI	7 458 231,09
BID	98 270 387,67
BIRD	19 700 034,58
dont Appuis budgétaires PEF	-
FAD	15 169 968,45
FIDA	4 091 866,32
FMI	98 570 336,40
dont appuis budgétaires PEF	98 570 336,40
appuis budgétaires COVID-19	-
FSN	181 378,37
FS OPEP	2 447 343,20
IDA	140 157 433,06
dont appuis budgétaires PEF	55 202 200,00
UE	-
Bilatéral	111 751 096,85
KFW	151 021,72
Belgique	-
Espagne	-
AFD	29 284 282,48
dont Appuis budgétaires PEF	-
JICA	6 365 471,79
NORGE	-
PAYS BAS	-
SUISSE	-
ARABIE SAOUDITE	-
Chine	-
EXCH	53 877 320,06
EXKOR	9 669 695,48
EXTURK	-
EXIND	8 676 086,49
FKDEA	2 155 242,90
FSD	1 571 975,94
Commerciaux²⁰	605 532 988,77
AEI	42 243 490,34
BOC	-
HUAWEI China	-
BELFIUS	496 193,10
BMCE Bank	-
CDS group	-
EUROBOND N°2 REPCAM 2021	449 330 545,00
COMMERZ	-
DEES	289 221,28
ICBC	-
IFTC	113 173 539,05
INTESA SANPAOLO SPA	-
NR ECMR	-
RBIA	-
SG	-
SCBL	-
Total Général	1 162 893 683,97
dont Prêts Projets	446 617 063,52

Source : CAA

Tableau 11 : situation par projets, des décaissements sur FINEX (dons)

¹⁸ Non pris en compte les F CFA 499,3 de l'émission des Euro bonds.

¹⁹ y/c les appuis budgétaires (prêts programmes) de F CFA 55,2 et F CFA 98,5.

²⁰ y/c l'Eurobond 2021 de F CFA 449,3 et le fonds de concours CAS Covid-19 de 42,2

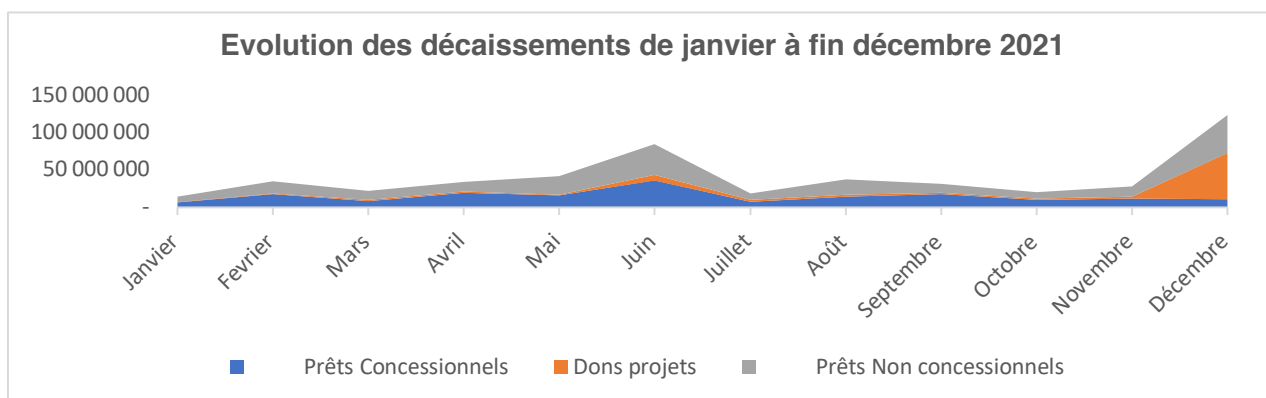
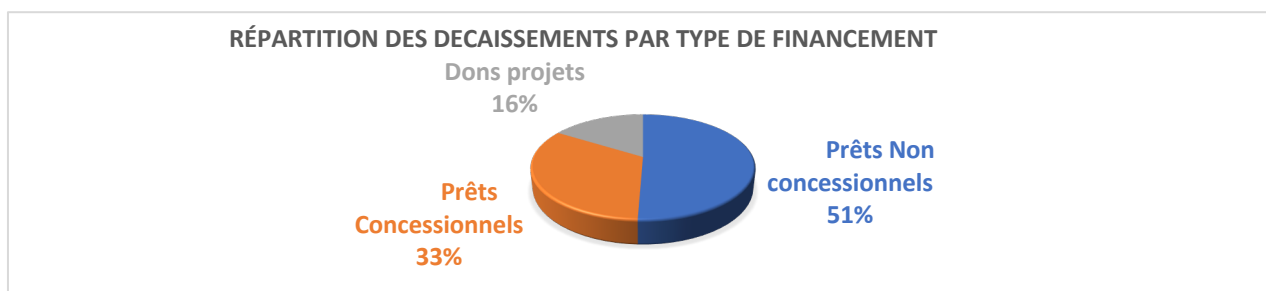
CREANCIER	CSDRMS	NOM DU PROJET	Total 2021***
Mt en FCFA			Montant en FCFA
AFD	2011100	Fonds d'Études et de Renforcement de Capacités n° 9 (FERC n°9)	-
	2012101	Fonds d'Études et de Renforcement des Capacités (FERC n°11)	-
	2015112	Appui à l'investissement productif de la diaspora	19 678 710,00
	2017223	PNDP II Agropastoral	-
	2020104	Appui au développement économique et social Extrême Nord - HIMO	-
BAD	2016225	Projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires dans la région du nord	104 774 504,95
	2020223	Projet Régional Intégrateur des réseaux	1 728 076 981,39
	XXXXXX	FADA	-
FAD	2013215	Projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif du Grass Field	242 821 731,60
FEM	2014216	PADY II	586 217 755,43
FIDA	2020226	Youth Agropastoral Entrepreneurship Promotion Programme	252 868 980,00
	2021220	Youth Agropastoral Entrepreneurship Promotion Programme - Rural Poor Stimulus Facility	-
BID	2018218	Empowerment of Poor Muslim Women and Ado	-
	2019218	Charity village Project for the poor and needy people in Cameroon	-
	2016214	Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles	-
IDA	2016222	Projet de renforcement du système de santé	379 261 606,00
	2017221	FCPF REDD READINESS-2017221	-
	2018211	Projet additionnel de financement du développement communautaire	3 810 810 594,00
	2019206	FILETS SOCIAUX	5 937 929 433,00
	2019207	PROJET D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)	2 517 212 666,00
	2019210	FCPF REDD READINESS - 2019210	-
JICA	2017118	Projet d'amélioration de l'installation de débarquement du poisson et du marché aux poissons de Youpwe dans la ville de Douala	993 700,00
KFW	2009106	Programme Sectoriel de Santé/SIDA dans le cadre du SWAp (Sector-Wide Approach)	-
	2011110	Programme for the Sustainable Management of Natural Resources in Cameroon (South West Region)	-
	2012113	Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes	-
	2013113	Programme Santé Reproductive	-
	2017113	Appui au programme sectoriel forêts et environnement phase ii & iii, protection du climat (REDD+) et l'aménagement du territoire	-
Total Dons (hors dons UE & Appuis budgétaires dons)			15 580 646 662,36
Dons UE (Ajustement MINEPAT)			11 190 329 093,00
Autres dons (MINJEC, MINAS, MINSANTE)			59 645 101 406,00
Total			86 416 077 161,36

Sources : CAA

Outre la classification par bailleurs, les prêts projets se présentent également en prêts concessionnels, en prêts non concessionnels et en dons projets tels que le renseigne le tableau et graphiques suivants :

Type de financement	Plafond LF initiale (a)	Évolution des décaissements mensuels												Décaissement	Taux
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc		
Prêts projets	703,4	144,8	339,6		31,8	40,3	77,6	16,3	35,0	29,6	18,0	25,5	61,5	404,3	57,49
Prêts Non concessionnels	396,2	7 62,5	16 4,9	0	12,4	24,1	41,5	8,5	21,0	12,1	8,0	13,4	50,6	227,5	57,44
Prêts Concessionnels	307,2	6,8	17,5		19,4	16,2	36,2	7,7	13,9	17,5	10,0	12,1	10,9	176,7	57,55
Dons projets	304,0	0,26	1,1		1,9	1,1	7,0	2,2	2,8	1,8	1,9	2,3	61,8	86,4	284,26
Dons sur statistiques CAA		0,009	0,5		1,0	0,5	6,5	0,11	1,6	0,8	1,2	1,4	60,0	15,6	
Dons de l'UE		0,3	0,6	0	0,837	0,6	0,4	2,2	1,2	1,0	0,7	0,9	1,8	11,2	
Autres dons (MINJEC, MINAS, MINSANTE)		-	-		-	-	12,0	-	-	11,9	-	-	32,9	59,6	
Total décaissé	733,8	147,5	35,0		33,6	41,4	84,6	18,4	37,8	31,5	20,0	27,8	123,4	490,7	66,88

Source : MINEPAT



Source : MINEPAT

IV.2.2. les Titres publics

La stratégie de financement du budget de l'Etat au titre de l'exercice 2021 a reposé essentiellement sur une émission prudente des titres publics pour maîtriser l'endettement et les charges y relatives. Elle a consisté en l'émission des Bons du Trésor Assimilables (BTA) dont la maturité est infra annuelle et des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) dont les maturités sont comprises entre deux et trois ans.

L'État a également procédé au reprofilage de sa dette émise sur les marchés financiers internationaux par l'émission d'un Eurobond (EUROBOND 2021-2031) dédié au rachat d'une partie d'un Eurobond précédemment émis de maturité 2015-2025.

Les développements ci-dessous détaillent les résultats obtenus, respectivement pour les émissions et les remboursements opérés au niveau du marché primaire et du marché secondaire. Les encours des titres au 31 décembre 2021 y sont également présentés.

IV.2.2.1. Les émissions par adjudication sur le marché de la BEAC

IV.2.2.1.1. Marché primaire

- **Émissions**

Au terme de la mise en œuvre de son programme de financement de l'exercice 2021, le Trésor Public a annoncé 39 émissions de titres publics sur le marché de la BEAC et une émission d'Eurobond sur le marché financier international.

Tableau 12. Synthèse des émissions des titres publics

CODE EMISSION	TYPE	MATURITES	TRIMESTRE EMISSION	DATE ADJUDICATION	DATE ECHEANCE	MONTANT SOUSCRIPTIONS	MONTANT SERVI	MONTANT DEMANDE
CM2B00000061 OTA-05ans 5,5% 26-MARS-2026	OTA	05 ANS	1	25-mars-21	26-mars-26	44 071 000 000	41 543 300 000	50 000 000 000
CM2C00000052 OTA-7 ans 6,5% 12-MARS-2028	OTA	07 ANS	1	10-mars-21	12-mars-28	35 000 000 000	35 000 000 000	35 000 000 000
CM2B00000053 OTA-5ANS 5,5% 26-FEVR-2026	OTA	05 ANS	1	24-févr-21	26-févr-26	72 384 000 000	50 000 000 000	50 000 000 000
CM1200001012 BTA-26 03-SEPT-2021	BTA	26 SEMAINES	1	03-mars-21	03-sept-21	39 025 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM13000000534 BTA-52 18-FEVR-2022	BTA	52 SEMAINES	1	17-févr-21	18-févr-22	18 520 000 000	7 000 000 000	7 000 000 000
CM1200001004-26 20-AOUT-2021	BTA	26 SEMAINES	1	17-févr-21	20-août-21	33 525 000 000	13 000 000 000	13 000 000 000
CM1200000998 BTA-26 13-AOUT-2021	BTA	26 SEMAINES	1	10-févr-21	13-août-21	38 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM13000000526 BTA-52 28-JAN-2022	BTA	52 SEMAINES	1	27-janv-21	28-janv-22	21 900 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
CM1200000980 BTA-26 16-JUIL-2021	BTA	26 SEMAINES	1	13-janv-21	16-juil-21	25 800 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM1100000841-13 09-ARVIL-2021	BTA	13 SEMAINES	1	06-janv-21	09-avr-21	19 975 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
TOTAL TRIMESTRE 1						348 200 000 000	231 543 300 000	240 000 000 000
CM2L00000028 OTA-06 ANS 6,00% 18-JUIN 2027	OTA	06 ANS	2	18-juin-21	18-juin-27	40 288 000 000	34 869 500 000	50 000 000
CM2B00000079 OTA-05 ans 5,50% 30-avril-2026	OTA	5 ANS	2	28-avr-21	30-avr-26	49 062 000 000	30 000 000 000	30 000 000 000
CM12000001053 BTA-26 10-DECE-2021	BTA	26 SEMAINES	2	09-juin-21	10-déc-21	39 333 000 000	15 000 000 000	15 000 000 000
CM12000001046 BTA-26 03-DECE-2021	BTA	26 SEMAINES	2	02-juin-21	03-déc-21	43 323 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
cm1200001038 BTA-26 12-nove-2021	BTA	26 SEMAINES	2	12-mai-21	12-nov-21	57 104 000 000	25 000 000 000	20 000 000 000
CM1300000542 BTA-52 08-ARVIL-2022	BTA	52 SEMAINES	2	07-avr-21	08-avr-22	12 900 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
CM1200001020 BTA-26 01-OCTO-2021	BTA	26 SEMAINES	2	31-mars-21	01-oct-21	39 500 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
TOTAL TRIMESTRE 2						281 510 000 000	154 869 500 000	115 050 000 000
EUROBOND20320707_3	EUR OBO ND	11 ANS	3	30-juin-21	07-juil-32	1 444 500 000 000	450 000 000 000	450 000 000 000
CM1200001095 BTA-26 01-ARVIL-2022	BTA	26 SEMAINES	3	29-sept-21	01-avr-22	26 400 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM1200001087 BTA-26 25-MARS-2022	BTA	26 SEMAINES	3	22-sept-21	25-mars-22	22 000 000 000	14 000 000 000	20 000 000 000
CM1200001079 BTA-26 04-MARS-2022	BTA	26 SEMAINES	3	01-sept-21	04-mars-22	16 500 000 000	12 500 000 000	20 000 000 000
CM1200001061 BTA-26 11-FEVR-2022	BTA	26 SEMAINES	3	11-août-21	11-févr-22	17 000 000 000	15 000 000 000	20 000 000 000
CM11000000882 BTA-13 05-NOVE-2021	BTA	13 SEMAINES	3	04-août-21	05-nov-21	26 500 000 000	10 000 000 000	15 000 000 000
CM1300000559 BTA-52 29-JUILLET-2022	BTA	52 SEMAINES	3	28-juil-21	29-juil-22	37 500 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM11000000874 BTA-13 22-OCTO-2021	BTA	13 SEMAINES	3	21-juil-21	22-oct-21	25 000 000 000	15 000 000 000	20 000 000 000
CM11000000866 BTA-13 15-OCTO-2021	BTA	13 SEMAINES	3	14-juil-21	15-oct-21	59 500 000 000	25 000 000 000	25 000 000 000
CM1100000858 BTA-13 24-SEPT-2021	BTA	13 SEMAINES	3	23-juin-21	24-sept-21	37 333 000 000	25 000 000 000	25 000 000 000
TOTAL TRIMESTRE 3						1 712 233 000 000	606 500 000 000	635 000 000 000
CM2A00000088 OTA 2 ANS 3,40% 17-DECE-2023	OTA	02 ANS	4	15-déc-21	17-déc-23	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
CM2A00000070 OTA-2 ANS 3,40% 10-DECE-2023	OTA	02 ANS	4	08-déc-21	10-déc-23	40 500 000 000	25 000 000 000	25 000 000 000
CM2L00000036 OTA-6ANS 5,90% 26-NOV-2027	OTA	6 ANS	4	24-nov-21	26-nov-27	33 575 000 000	32 135 900 000	40 000 000 000
CM2J00000063 OTA-3ANS 3,70% 29-OCTO-2024	OTA	03 ANS	4	27-oct-21	29-oct-24	35 010 000 000	30 500 000 000	40 000 000 000
CM2B000000087 OTA-05ANS 5,50%01-OCTO-2026	OTA	05 ANS	4	29-sept-21	01-oct-26	61 960 000 000	56 950 700 000	60 000 000 000
CM1200001103 BTA-26 17-JUIN 2022	BTA	26 SEMAINES	4	15-déc-21	17-juin-22	40 000 000 000	40 000 000 000	40 000 000 000
CM1100000924 BTA-13 18-MARS-2022	BTA	13 SEMAINES	4	15-déc-21	18-mars-22	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
CM1100000916 BTA-13 04-MARS-2022	BTA	13 SEMAINES	4	01-déc-21	04-mars-22	16 010 000 000	16 000 000 000	20 000 000 000
CM1100000908 BTA-13 11-FEVR-2022	BTA	13 SEMAINES	4	10-nov-21	11-févr-22	17 100 000 000	17 000 000 000	25 000 000 000
CM1300000575 BTA-52 04-NOVE-2022	BTA	52 SEMAINES	4	03-nov-21	04-nov-22	10 180 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
CM1300000567 BTA-52 21-OCTO-2022	BTA	52 SEMAINES	4	20-oct-21	21-oct-22	27 900 000 000	19 900 000 000	20 000 000 000
CM1100000890 BTA-13 14-JANV-2022	BTA	13 SEMAINES	4	13-oct-21	14-janv-22	19 720 000 000	14 620 000 000	20 000 000 000
TOTAL TRIMESTRE 3						331 955 000 000	292 106 600 000	330 000 000 000
TOTAL 2021						2 673 898 000 000	1 285 019 400 000	1 320 050 000 000

Source : MINFI/DGTCFM/DIRTRE

Les sollicitations du Trésor Public sur le marché des adjudications se sont accrues de **F CFA 402,0 milliards** par rapport à l'exercice 2020 pour atteindre **F CFA 1 337,0 milliards**. Quant aux soumissions des Spécialistes en Valeurs du Trésor et au montant adjugé, ils ont augmenté respectivement de **F CFA 42,07 milliards** et de **F CFA 60 milliards**. Le montant des titres émis adjugé se chiffre à **F CFA 835,019 milliards** en 2021 sur le marché monétaire et **450 milliards de FCFA** sur le marché financier international. Cette augmentation est expliquée par la volonté du Gouvernement à réduire de manière significative ses arriérés de paiements des exercices antérieurs.

- **Remboursements**

Au cours de l'exercice 2021, le Trésor Public a honoré toutes ses échéances de remboursements sur le marché des capitaux notamment avec le remboursement anticipé de 79,42% de l'Eurobond 2015-2025. Le montant total des remboursements s'est chiffré à **F CFA 936 361 215 000**, dont **F CFA 487 128 000 000** sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC (BTA et OTA), **F CFA 91 250 000 000** d'Obligations du Trésor (emprunts obligataires) sur le marché financier national²¹ et **F CFA 357 983 215 000** d'Eurobond sur le marché financier international.

- **Encours**

L'encours des titres publics à fin 2021 s'est établi à la somme de **F CFA 1 818,7 milliards**, soit **F CFA 241,02 milliards** de bons du Trésor Assimilables, **F CFA 935,0 milliards** d'obligations du Trésor Assimilables, **F CFA 100 milliards** sur le marché financier sous - régional (ECMR) et **F CFA 542,68 milliards** d'Eurobond sur le marché international.

- **Taux d'intérêt**

- *Taux d'intérêt sur BTA*

Les taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP)²² des BTA à 13 semaines ont varié entre 1,9% et 2,5 %. Ce taux d'intérêt a connu une baisse en 2021 par rapport à 2020 où il était de 5,23%.

Pour ce qui est des taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) des BTA à 26 semaines, ils ont varié entre 1,9% et 2,7 %. Ces taux d'intérêt ont connu une baisse en 2021 par rapport à 2020 où ils avaient variés entre 2,0% et 2,7%.

Les taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) des BTA à 52 semaines ont varié entre 2,0% et 3,6 %. Ce taux d'intérêt a connu une baisse en 2021 par rapport à 2020 où il se situait à 7,84%.

- *Taux d'intérêt sur OTA*

Les taux d'intérêt des OTA quant à eux sont restés stables en 2021, lesquels se présentent comme suit :

- OTA 2 ANS : 3.40%
- OTA 3 ANS : 4%
- OTA 5 ANS : 5.5%
- OTA 6 ANS : 6%
- OTA 7 ANS : 6.5%

²¹ Ex Douala Stock Exchange (DSX).

²² Le TIMP correspond à la moyenne des taux d'intérêt des offres retenues

L'Eurobond émis par le Cameroun a connu un taux d'intérêt de 5.95% .

- **Coût des émissions**

Au cours de l'exercice 2021, les intérêts précomptés sur les BTA se sont situés à **F CFA 5 436 348 849**. En y intégrant les commissions d'organisation des séances prélevées par la BEAC qui se sont élevées à **F CFA 94 203 658**, le coût total du programme d'émission des titres publics dudit exercice s'est situé à **F CFA 5 530 552 506**. Ce coût est lié au montant mobilisé qui est en hausse de **F CFA 131,4 milliards** par rapport à celui de 2020. Il connaît une croissance de 35,2% en glissement annuel. Pour la période 2011-2021, il est évalué à **F CFA 26,2 milliards**.

IV.2.2.1.2. Marché secondaire

Les transactions effectuées sur le marché secondaire au cours de l'année 2021 ont porté exclusivement sur les OTA émis par l'Etat.

Il est à noter une timidité au niveau des marchés secondaires tant en ce qui concerne les titres domestiques que les titres émis au niveau de la Bourse des Valeurs Mobilière de la CEMAC. Des concertations ont été engagées avec les SVT à l'initiative du Gouvernement, afin de parvenir à brève échéance à une véritable animation de ce compartiment du marché des titres.

IV.2.2.2. Émissions par syndication sur le marché financier sous régional

IV.2.2.2.1. Marché primaire

- **Émissions**

Le Trésor Public n'a pas émis de titres sur le marché financier sous régional au cours de l'exercice 2021. Le choix du marché monétaire a été motivé par l'objectif de limiter les interventions du Trésor Public au niveau de son marché traditionnel, le marché monétaire, et de laisser le Marché Financier aux entreprises. Cette politique vise à permettre aux divers agents économiques (l'Etat et les entreprises) de se refinancer aisément en vue du développement de l'économie nationale à travers une croissance robuste.

D'autres avantages beaucoup plus immédiats sont à mettre à l'actif de cette politique. Il s'agit notamment des gains financiers réalisés du fait de l'absence des frais liés à la passation et à l'enregistrement de l'opération sur le marché et de l'absence des commissions d'arrangement dans l'émission d'OTA.

En somme, l'intervention sur le marché monétaire par émission des OTA a permis à l'Etat d'économiser près de **F CFA 5 milliards** qu'il aurait pu perdre dans des opérations d'emprunt obligataire effectuées sur le marché financier pour les mêmes montants.

- **Remboursement**

De 2011 à fin 2021, le Trésor Public a honoré toutes ses échéances de remboursement. Le montant cumulé des remboursements des ECMR sur ladite période est de **FCFA 737,0 milliards**, soit **F CFA 695,0 milliards** en principal et **F CFA 144,7 milliards** en intérêts.

Au titre de l'exercice 2021, les remboursements des titres se sont situés à **F CFA 91,3 milliards** contre **F CFA 107,5 milliards** en 2020, soit une baisse de **FCFA 15,8 milliards** en valeur absolue et 15,11% en valeur relative.

La composition desdits remboursements est la suivante :

- « ECMR 5,5% net 2016-2021 » : le principal a été amorti à hauteur de **F CFA 41,2 milliards** et **F CFA 2.7 milliards** d'intérêts ;
- « ECMR 5,6% net 2018-2023 » : le principal a été amorti à hauteur de **F CFA 50 milliards** et les intérêts pour **F CFA 11,20 milliards**.

Au 31 décembre 2021, l'encours des titres publics sur le marché de la syndication est de **F CFA 100 milliards**.

IV.2.2.2.2. Marché secondaire

Au courant de l'exercice 2021, ce compartiment du marché a été animé par quelques transactions sur les emprunts, « ECMR 5,5% net 2016-2020 » et « ECMR 5,6% net 2018-2023 », cotés sur la place boursière de la BVMAC.

Il est à noter une timidité au niveau des marchés secondaires tant en ce qui concerne les titres domestiques que les titres émis au niveau de la Bourse des Valeurs Mobilière de la CEMAC. Des concertations ont été engagées avec les SVT à l'initiative du Gouvernement, afin de parvenir à brève échéance à une véritable animation de ce compartiment du marché des titres.

IV.2.2.2.3. Marché international

L'État a également procédé au reprofilage de sa dette émise sur les marchés financiers internationaux (EUROBOND 2015) en émettant un euro bond de 11 ans de maturité pour un montant de **F CFA 449,3 milliards**.

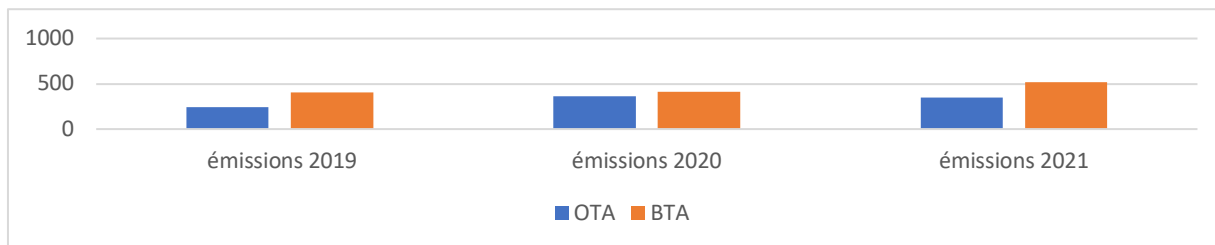
Pour ce qui est des Euro bond 2015-2025 dont le remboursement du principal était fixé en 2023, 2024 et 2025, le Trésor Public a respecté ses échéances de paiement de coupons (intérêts) semestriels pour le compte de l'exercice 2021 à hauteur de **F CFA 24,0 milliards**, soit **F CFA 19,0 milliards** pour le premier semestre et **F CFA 5,0 milliards** pour le second semestre. Son encours est resté à **F CFA 92,0 milliards** après l'opération de rachat.

En définitive, au cours de l'exercice 2021, le montant total des émissions des titres publics s'est élevé à la somme de **F CFA 1 320,05 milliards**²³ décomposé ainsi qu'il suit :

- F CFA 350,05 au titre des OTA ;
- F CFA 520,0 au titre des BTA ;
- F CFA 450,0 au titre de l'Eurobond.

Figure 3 : évolution des émissions OTA et BTA de 2019 à 2021

²³ Dont, les frais d'adjudication et de commission comptabilisés en charge dans la balance des comptes du Trésor



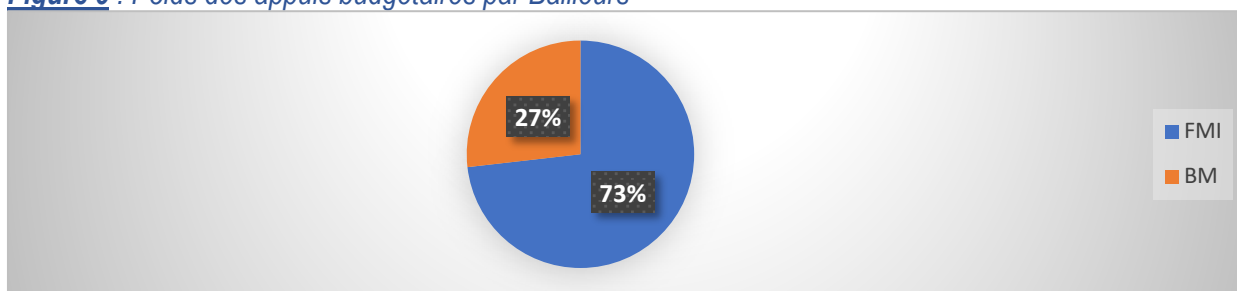
IV.2.4. appuis budgétaires

Concernant les appuis budgétaires, leur montant global à fin 2021 s'est élevé à la somme de **F CFA 202,1 milliards** sur des prévisions révisées de **F CFA 230,0 milliards**, soit un taux de réalisation de **87,8%**. En glissement annuel, ils ont enregistré une baisse de **F CFA 187,2 milliards** en valeur absolue et de **48,0%** en valeur relative comparé à 2020 où ils s'étaient établis à **F CFA 389,3 milliards**.

Par bailleurs, le montant des appuis budgétaires se présente ainsi qu'il suit :

- **F CFA 148,0 milliards** du Fonds Monétaire International, soit **73%** ;
- **F CFA 54,2 milliards** de la Banque Mondiale, soit **27%**.

Figure 9 : Poids des appuis budgétaires par Bailleurs



IV.2.5. financements exceptionnels

Les financements exceptionnels²⁴ désignent toutes autres dispositions prises par les autorités d'une économie pour financer des besoins de la balance des paiements. Les opérations de financement exceptionnels sont définies sur la base d'un concept analytique plutôt que sur des critères précis. Parmi ces opérations figurent les remises de dettes, les échanges de créances contre des titres de participations et autres types d'opérations liées au réaménagement de la dette. Dans certaines circonstances, certains emprunts de l'Etat ou d'autres secteurs pourraient faire partie de cette catégorie.

Au terme des négociations avec les bailleurs de fonds et compte tenu du contexte sanitaire difficile, l'Etat a consacré en loi de finances rectificative, le mécanisme de financement exceptionnel. Ainsi, sur des prévisions de **F CFA 149,0 milliards**, les financements exceptionnels se sont élevés à **F CFA 205,9 milliards** soit un taux de **138,1%**.

Ces derniers sont constitués de **F CFA 163,7 milliards** au titre de l'allègement de la dette publique extérieure et de **F CFA 42,2 milliards**²⁵ au titre du fonds de concours au profit du CAS COVID-19.

²⁴ **Fonds Monétaire International (FMI)**, « *Statistiques de la dette extérieure-Guide pour les statisticiens et les utilisateurs ; Appendice III. Glossaire des Termes consacrés à la dette extérieure* », Washington D.C., 2003.

²⁵ F CFA 52,6 milliards correspond à la variation nette de la trésorerie des déposants et correspondants du Trésor, dépôts nets de **F CFA 1 508,6 milliards (-)** sorties nettes de trésorerie de **F CFA 1 456,0 milliards**.